



COORDINATION DES ONG
POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Rue du Marché aux Poulets 30
B-1000 Bruxelles
T.-F. +32 (0)2 223 75 00
info@lacode.be | www.lacode.be

LES MEMBRES DE LA CODE



AVEC LE SOUTIEN DE



A vos marques, prêts, joutez !

Jeunes et politique

Analyse – Juillet 2018

Participation des jeunes et questions politiques

L'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 précise que l'enfant a « le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité ».

Toutefois, il faudra encore bien des progrès avant d'aboutir à l'application réelle de ce droit. En effet, les enfants (entendus comme les personnes entre 0 et 18 ans) représentent un tiers de la population belge et ne sont pourtant que peu impliqués dans l'organisation de leur cadre de vie. Ainsi, on doute de leur capacité à avoir ou à émettre un avis sur des questions les concernant, surtout lorsqu'ils appartiennent aux catégories les plus vulnérables¹. Il est pourtant important d'écouter, mais également de rendre cette écoute active et de la faire suivre d'effets. Bien qu'il soit essentiel de guider l'enfant dans son développement, il n'en est pas moins important de le consulter avant toute décision (ce qui ne signifie pas *qu'il décide*). Pourtant, il existe de nombreuses manières de donner la parole aux enfants, que ce soit à l'école, à la maison, dans un contexte associatif, politique...

Au niveau local, les enfants ne sont pour ainsi dire jamais impliqués dans les décisions politiques, même au sujet de thématiques telles que celles de la jeunesse, de l'éducation et des loisirs, alors qu'elles ont un impact majeur sur leur vie quotidienne².

Néanmoins, quelques « bonnes pratiques » existent, portées par des représentants politiques et/ou des associations. Il est important de les valoriser pour permettre leur diffusion. Ainsi, les Conseils communaux d'enfants et/ou de jeunes³, par exemple, se composent d'un nombre défini de participants mineurs qui se réunissent afin de partager leurs expériences de vie citoyenne et de donner leurs avis sur les politiques locales. De telles structures permettent une réelle sensibilisation des enfants à la vie politique, la pratique de la négociation et la prise de décision : elles font d'eux des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires⁴. Sur le territoire belge, ces Conseils restent toutefois rares, inégalement répartis et peu diversifiés. Un autre exemple de bonne pratique permettant la participation des enfants est le projet « What do you think? »⁵ d'UNICEF, qui donne directement la parole aux enfants. Créé en 1999, ce programme permet de faire entendre la voix des enfants les plus vulnérables en recueillant leurs pensées, leurs idées, leurs souhaits et leur vécu quant au respect de leurs droits, y compris sur un plan politique. Ce processus permet de démarrer un débat de société à tous les niveaux sur la situation des enfants et les priorités qu'ils expriment.

La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) met régulièrement en lumière des pratiques inspirantes en matière de participation des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles et plus généralement en Belgique. Ici, nous souhaitons faire connaître une pratique participative à l'attention d'un public d'adolescents, sur le thème de la politique : le projet « Jeunes et politique ». Celui-ci est porté par la Ligue des droits de l'Homme, association membre de la CODE.

¹ Les enfants en situation de pauvreté, enfants migrants, enfants en situation de handicap, malades, enfants en conflit avec la loi...

² CODE (2017), « Rapport alternatif des ONG sur l'application par la Belgique de la Convention relative aux droits de l'enfant », Participation, www.lacode.be.

³ UFAPEC (2015), « Conseils Communaux des Enfants et des Jeunes, quelle participation citoyenne ? », www.ufapec.be.

⁴ Site du Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie (CRECIDE), www.crecide.be.

⁵ « What do you think? », UNICEF, sur www.unicef.be.

Le projet

La Ligue des droits de l'Homme combat les injustices et les atteintes portées aux droits fondamentaux en Belgique. Elle a notamment pour missions :

- L'organisation d'activités destinées aux adultes et futurs adultes à travers en vue de les former afin qu'ils deviennent des citoyens critiques et responsables ;
- L'écriture d'articles destinés au grand public afin de faire connaître les droits humains ;
- L'organisation de formations destinées au monde socio-éducatif afin de favoriser le dialogue et l'esprit critique tout en formant aux droits humains ;
- La veille du respect des lois qui protègent les droits humains⁶.

Notons que la Ligue des droits de l'Homme dispose de diverses Commissions, parmi lesquelles une Commission Jeunesse⁷ regroupant des bénévoles travaillant sur différentes questions relatives aux droits de l'enfant.

Le projet « Jeunes et politique » que nous mettons aujourd'hui en lumière a vu le jour il y a une dizaine d'années. Il a à présent lieu deux fois par an, à l'automne et au printemps. Il réunit chaque fois une centaine de jeunes de cinquième et sixième secondaire (16-18 ans) en provenance de différentes écoles bruxelloises, très diversifiées. Le projet a lieu en dehors des écoles, et les jeunes sont accompagnés par leurs professeurs.

La dernière édition de « Jeunes et politique » a eu lieu en mars 2018 et a rassemblé cinq écoles le temps de trois journées (réparties sur deux semaines)⁸. Lors de ces journées, les jeunes ont été invités à réfléchir, argumenter et débattre sur des thèmes liés à la politique. Cette édition s'est clôturée par une représentation finale sur scène, en public, sous la forme de « joutes verbales » (incluses dans le projet depuis 2013). Ces dernières, qui relèvent de techniques inspirées par l'improvisation, sont des luttes oratoires, sous forme de débats, entre deux « opposants », tout en veillant à respecter son adversaire.

« Jeunes et politique » vise à favoriser la rencontre, ainsi que la sensibilisation aux droits humains et aux libertés essentielles de l'individu. Le projet permet une introduction au « jeu politique » (au sens noble du terme). Il aborde des questions de communication orale et non verbale, au cœur de bien des situations du quotidien et présentes d'une façon toute singulière lorsqu'il y a débat.

« Jeunes et politique » encourage la participation des jeunes en les dotant d'outils leur permettant d'exprimer et de partager efficacement leurs opinions. En effet, il est important de distinguer une participation de pure forme d'une participation réellement investie, lors de laquelle les jeunes livrent un avis qui a, par la suite, davantage de chance d'être pris en compte. L'objectif du projet est donc simple : réconcilier le jeune et « la politique » en proposant un parcours qui « met en évidence la

⁶ Ligue des droits de l'Homme, « Nos missions : Sensibilisation et formation », www.liguedh.be.

⁷ AtMOspheres, « Commission Jeunesse de la Ligue des droits de l'Homme », www.atmospheres-amo.be.

⁸ A laquelle la CODE a pris part en tant qu'observatrice.

dimension politique des préoccupations de la jeunesse belge et les utilisations possibles des outils démocratiques »⁹.

Si la thématique politique a été choisie, c'est parce que l'on peut constater un « désintérêt de surface » des jeunes pour les questions de cet ordre. Cependant, ce désintérêt est, semble-t-il souvent, causé par l'incompréhension et le manque de relais d'information concernant l'environnement institutionnel belge, d'ailleurs particulièrement complexe¹⁰. Il est donc important que les jeunes obtiennent les bonnes clés de compréhension, et bénéficient d'explications afin de se sentir concernés. Sans cette compréhension, pas d'action. Notons que, pour autant, le rapport des jeunes à la politique est loin d'être univoque. Diverses raisons peuvent expliquer un éloignement, en fonction de l'éducation, du milieu socio-économique et culturel, de l'accès aux médias, de la génération, etc.

En Belgique, depuis septembre 2017, un cours de « Philosophie et citoyenneté »¹¹ a été ajouté au programme scolaire. Il aborde la connaissance de soi et des autres, la vie sociale et démocratique, les médias et l'information, les libertés et les responsabilités, la Justice, la culture, le pouvoir... Ce cours vise à informer les jeunes et à développer leur esprit critique. Pour autant, il ne représente que quelques heures de la scolarité des enfants, et ne peut donc suffire à garantir une préparation complète au rôle de citoyen.

Dans les lignes qui suivent, nous aborderons en détails le projet « Jeunes et politique » (édition 2018).

Rencontres entre les jeunes et avec la politique

Pour entamer le projet « Jeunes et politique », une première demi-journée est organisée afin que les élèves des différentes écoles puissent se rencontrer. Les professeurs et animateurs sont également présents. Cette demi-journée comprend un moment d'accueil et de présentation du projet (étapes, thèmes abordés et finalité). Les jeunes sont ensuite invités à visionner un reportage sur les débats politiques puis à en discuter. Cette mise en condition permet d'initier les jeunes à différentes techniques d'argumentation mais aussi à la bienveillance entre orateurs.

Une partie de la deuxième matinée est consacrée aux débats à proprement parler. Les jeunes sont alors invités à exprimer leurs avis en public et à réfléchir à leur(s) position(s). Pour se faire, les animateurs abordent la discussion en partant de thèmes généraux, tels que « pour ou contre les mariages mixtes comme source d'épanouissement ». Les jeunes se positionnent alors sur base de leur avis personnel et argumentent leur choix. A noter qu'on attire leur attention sur la possibilité de changer d'avis au cours du processus.

Cette première étape est celle de la découverte et de l'initiation, pendant laquelle les jeunes ne font « que » partager leurs points de vue en les formulant face aux autres. Elle permet de leur montrer l'accessibilité du débat. Les jeunes sont mis à l'aise et leur esprit critique est nourri.

⁹ Selon la description du projet disponible sur La Ligue des droits de l'Homme, « Jeunes et politique », www.liguedh.be.

¹⁰ La Ligue des droits de l'Homme, « Jeunes et politique », www.liguedh.be.

¹¹ Cours de philosophie et citoyenneté, plus d'informations sur www.enseignement.be.

L'art du débat

Quelques jours après, le projet reprend son cours dans un théâtre bruxellois (Les Riches Claires pour cette édition). Le temps d'une journée, les jeunes sont scindés en plusieurs groupes. Cinq activités, qu'ils peuvent tous expérimenter, leur sont proposées. Elles s'articulent autour des outils et techniques nécessaires pour mener à bien un débat. Les professeurs accompagnent leurs élèves dans ces différentes activités et se prêtent parfois eux-mêmes au jeu. Ces activités prennent la forme de « stands », respectivement centrés sur :

- Le référendum ;
- Le cumul des mandats ;
- Le tirage au sort en politique ;
- Des exercices de débat et d'expression orale très rapides ;
- Un *flash mob*¹².

Quand vient l'après-midi, les élèves présentent le *flash mob* (la participation est volontaire). Cette activité dynamise le groupe et permet aux uns et aux autres de se familiariser avec la scène. Par la suite, les jeunes et les animateurs travaillent, dans leurs groupes respectifs, un thème de débat tel que « faut-il supprimer les examens ? » ou « faut-il supprimer l'école ? » dans la perspective des joutes verbales finales. Durant cette préparation, les élèves expérimentent des techniques d'argumentation suivant des registres argumentaires comme la définition des termes, les conséquences d'une mesure politique, les acteurs du débat, les droits & libertés en jeu, les alternatives préférables à la mesure... Pour finir la journée dans l'action, ils sont invités à monter sur scène pour une première joute verbale d'essai, chaque équipe est invitée à y défendre collectivement son point de vue.

Argumenter de tout son corps

Lors de la troisième journée du projet, précédant la soirée des joutes finales, le travail s'organise autour d'une séance de « théâtre » en présence des futurs jouteurs, à savoir les élèves s'étant portés volontaires dans chaque école. Durant une heure, ceux-ci procèdent à différents exercices d'improvisation afin de travailler leur voix, leur confiance, leur gestuelle, leur créativité et leur répartie. Dans ce cadre, les animateurs partagent avec eux différentes techniques d'argumentation, comme par exemple :

- Le faux dilemme (erreur de raisonnement, mais de bonne foi) ;
- L'argument de mauvaise foi ;
- L'argument *ad hominem* (confondre un adversaire en lui opposant ses propres paroles pour contredire son discours) ;
- L'argument d'autorité (argument légitimé par sa source, permet de rendre le discours crédible) ;
- L'argument *ad nauseam* (répété jusqu'à saturation).

¹² *Flash mob* signifie « foule éclair ». Il s'agit d'un rassemblement de personnes dans un lieu public qui effectue une danse courte, convenue d'avance. Ces mobilisations éclairs s'arrangent la plupart du temps via Internet. Il existe plusieurs formes de *flash mob* (publicitaire, festive...). Aujourd'hui, on emploie facilement ce mot pour parler d'une danse de courte durée qui a lieu « par surprise » ou simplement spontanément, et qui réunit un grand nombre de personnes.

Ces techniques sont couramment utilisées lors des débats politiques pour faire face à la contre-argumentation, pouvoir rebondir, appuyer ses arguments et être convaincant. Une fois ces méthodes partagées et nourries, les groupes (constitués de 4 à 6 jeunes) expérimentent l'argumentation avec les thèmes qu'ils devront développer dans la perspective des joutes finales. animateurs et professeurs accompagnent les jeunes dans leur recherche d'arguments.

Il est temps de jouter !

Le grand soir est arrivé. Les jeunes jouteurs sont prêts à monter sur scène pour partager leur expérience. Tour à tour, les groupes montent sur scène face au public pour « s'opposer » à travers des joutes verbales, à l'aide des outils acquis : des formules spécifiques au débat, une posture assurée, un débit contrôlé et une connaissance du sujet. Le jury est composé de quatre personnes : la vice-présidente et une bénévole de la Ligue des droits de l'Homme, ainsi qu'un membre et une chercheuse du Centre de droit public de l'ULB. Il n'y a pas de gagnant-e, mais des conseils et encouragements pour l'avenir.

En conclusion

Comprendre l'autre, échanger, s'exprimer, développer ses arguments, s'initier au débat, comprendre la politique... Voilà ce que permet le projet « Jeunes et politique ». Il offre, en un court laps de temps, une sensibilisation politique et un rapport inédit à la parole. Il permet, par des techniques à la fois simples et originales, d'initier les jeunes aux clés et aux codes du débat. Bien entendu, il faut du temps et du travail pour parfaire de tels outils.

Ce projet mérite d'être étendu dans le temps mais aussi géographiquement, en incluant davantage d'écoles. Il mérite également d'être transposé par les professeurs eux-mêmes. En effet, si l'arrivée du cours de philosophie et citoyenneté dans les écoles témoigne d'une volonté d'inculquer les principes de la démocratie et de développer une pensée autonome, il n'est, à ce stade, pas suffisant¹³ et doit être secondé par une sensibilisation de fond.

Plusieurs études démontrent que les jeunes s'engagent moins qu'autrefois dans les partis politiques. Pour autant, ce « recul » doit davantage être compris comme une désillusion vis-à-vis des classes politiques traditionnelles qu'un réel désintérêt. Les jeunes, lorsqu'ils sont informés, souhaitent participer au processus traditionnel et faire changer les choses, mais ils ont besoin d'un engagement plus moderne, qui répond plus concrètement à leurs préoccupations. Les responsables politiques ont du mal à communiquer avec les jeunes car leur discours semble trop éloigné de leur réalité.

D'une manière générale, la CODE recommande tout particulièrement, afin d'améliorer la participation des enfants à la politique :

- De mettre en œuvre des programmes d'éducation et de formation systématique quant aux principes et dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant à l'intention de tous les groupes de professionnels travaillant pour et avec des enfants ;

¹³ RTBF, « Génération Quoi: le changement, c'est quand? Les résultats de notre grande enquête » sur www.rtf.be.

- D'encourager une culture des droits de l'enfant dans les écoles, par des professionnels formés ;
- D'encourager la participation citoyenne des jeunes via la promotion des structures existantes ;
- De faire connaître les institutions politiques et associations attentives à la voix des enfants ;
- D'organiser des rencontres entre responsables politiques et jeunes, ou mouvements de jeunesse ;
- D'utiliser les réseaux sociaux pour mettre en place une communication réciproque avec le jeune citoyen ;
- De soutenir et d'étendre le projet « Jeunes et Politique » de la Ligue des droits de l'Homme.

Cette analyse de la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) a été rédigée par Valérie Provost et Sheryn Bestandji (stagiaire). Elle représente la position de la majorité de ses membres. Pour la citer : Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (2018), « A vos marques, prêts, joutez ! Jeunes et politique », www.lacode.be.